



66^{ème} session de l'Assemblée générale
5^{ème} commission

Points 134 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013 : Plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève (Travaux de construction et gestion des biens immobilier)

Proposed programme budget for the biennium 2012-2013: Strategic heritage plan of the United Nations Office at Geneva (Construction and property management)

New York, le 21 octobre 2011

Déclaration de M. Matthias Dettling

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous au nom de la Suisse et du Liechtenstein.

La Suisse et le Liechtenstein saluent la présentation des différents rapports du Secrétaire général ainsi que celui du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la question des travaux de construction et gestion des biens immobilier. Nos délégations voudraient se concentrer ici sur le sujet du plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève.

Avant toute chose, je veux rappeler ici que le Palais des Nations à Genève est un monument historique qui date de la Société des Nations. La valeur symbolique de ce berceau du multilatéralisme et la richesse de ses archives historiques incarnent la mémoire de la communauté internationale. Il est de la responsabilité de cette même communauté de respecter cet héritage unique.

Monsieur le Président,

Si nous, les Etats membres, voulons une Organisation des Nations Unies qui soit forte et en mesure de mettre en œuvre ses mandats, il est indispensable de la doter d'infrastructures sûres, efficaces et opérationnelles. Le plan-cadre d'équipement est en train de répondre à cette exigence au Siège à New York. Fort de l'expérience new-yorkaise, le plan stratégique patrimonial le fera ensuite pour le Siège européen de l'ONU à Genève.

Nos délégations constatent que les résultats et recommandations de l'étude technique et architecturale entreprise entre août 2010 et février 2011 sur le Palais des Nations démontrent clairement la nécessité du plan stratégique patrimonial dont les avantages sont incontestables.

Premièrement, une rénovation permettra un réaménagement optimal des locaux qui dégagera suffisamment d'espace pour accueillir 700 fonctionnaires supplémentaires et regrouper ainsi certains services au Palais. Des économies de location immobilière non négligeables seront réalisées.

Deuxièmement, le respect des standards locaux et internationaux en matière de prévention d'incendie, de sécurité, de salubrité et d'accessibilité des lieux sera enfin rendu possible. En l'état actuel, le délabrement croissant des infrastructures pose un risque toujours plus prononcé à la sécurité et à la santé des nombreux utilisateurs et visiteurs du Palais des Nations.

Troisièmement, la modernisation des installations générera une réduction considérable de la consommation d'énergie du Palais de 25% et donc d'importantes économies supplémentaires.

Quatrièmement, une rénovation complète mettra un terme à l'augmentation inexorable des coûts du statu quo. En effet, après 70 années sans rénovation majeure, les problèmes et coûts d'entretien ne cessent de se multiplier et l'Office des Nations Unies à Genève risque bientôt de ne plus pouvoir offrir des installations fonctionnelles à ses utilisateurs. Une approche purement réactive telle que pratiquée actuellement coûtera in fine plus cher aux Etats membres qu'une rénovation.

Un stade critique a donc été atteint et il y a urgence à agir. La Suisse et le Liechtenstein considèrent que les travaux de construction doivent débiter au plus tôt, soit dès l'achèvement des travaux du plan-cadre d'équipement au Siège de New York.

La Suisse et le Liechtenstein se rallient au jugement du Secrétariat qui présente l'option à moyen terme sur environ 8 ans comme étant la plus économique et la plus convaincante. Nous saluons ici l'accueil positif fait au rapport du Secrétaire général par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui reconnaît la nécessité d'une rénovation complète du Palais des Nations dans les meilleurs délais et au meilleur rapport coût efficacité possible, et qui estime que, sur la base des informations disponibles à ce jour, cette option est la plus appropriée. Elle permet en effet d'atteindre les objectifs du projet tout en préservant la continuité fonctionnelle et opérationnelle de l'organisation. Afin que la phase de planification et de préparation puisse se poursuivre sans retard, il est donc essentiel d'allouer les ressources nécessaires au Secrétariat pour le budget 2012-2013.

Monsieur le Président,

L'engagement des Etats membres est la clé de la préservation de ce centre de la diplomatie multilatérale. En sa qualité d'Etat hôte mais surtout en sa qualité d'Etat membre, la Suisse exprime son plein soutien à ce projet. Le gouvernement suisse a ainsi décidé cette année de faire une contribution volontaire de 50 millions de franc suisses au plan stratégique patrimonial en faveur de mesures d'économie d'énergie, sous réserve encore d'approbation du Parlement suisse d'ici la fin de l'année.

Dans ce même esprit, la Suisse et le Liechtenstein encouragent les autres Etats membres à soutenir ce projet.

Nos délégations s'engageront de manière active et constructive dans les délibérations portant sur ce sujet.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mr. Chairman,

I have the honor to address you on behalf of Switzerland and Liechtenstein.

Switzerland and Liechtenstein welcome the presentation of the different reports of the Secretary-General as well as of the ACABQ on the subject of construction and property management. Our delegations would like to focus our statement on the strategic heritage plan of the United Nations Office at Geneva.

First of all, I would like to emphasize here that the Palais des Nations in Geneva is a historical monument that dates to the League of Nations. The historical value of the cradle of multilateralism and the wealth of its historical archives embody the memory of the international community. It is the responsibility of this community to respect this unique heritage.

Mr. Chairman,

If we, the Member States, want to have a United Nations that is strong and able to implement its mandates, it is essential that we provide it with safe, effective and operational infrastructures. The Capital Master Plan is currently meeting this requirement at the Headquarters in New York. Based on the experience garnered in New York, the strategic heritage plan will subsequently do the same for the European Headquarters of the UN in Geneva.

Our delegations note that the results and recommendations of the technical study undertaken between August 2010 and February 2011 on the Palais des Nations clearly demonstrates the need for the strategic heritage plan, whose advantages are indisputable.

First, a renovation will allow an optimal reorganization of the premises to free up enough space to accommodate 700 additional staff and thus consolidate a number of services in the Palais des Nations. Significant real estate lease savings will be realized.

Second, it will finally be possible to ensure compliance with local and international building standards for fire prevention, security, health and accessibility. The growing dilapidation of the infrastructure is currently posing an increasingly serious safety and health risk to many occupants of the Palais des Nations and its many visitors.

Third, the modernization of the facilities will result in a considerable reduction of 25% in the Palais des Nations' energy consumption and consequently in significant cost savings.

Fourth, a complete renovation will put a stop to the steady rise in costs. In fact, after 70 years without a major renovation, the problems and maintenance costs are ever increasing and there is a risk that the United Nations Office in Geneva may soon no longer be able to provide its users with functional facilities. A purely reactive approach, such as is currently being adopted, will ultimately be more costly for the Member States than a renovation.

Thus, a critical stage has been reached and there is an urgent need for action. Switzerland and Liechtenstein consider that construction work should begin as soon as possible, that is to say as soon as the work on the Capital Master Plan at the Headquarters in New York is completed.

Switzerland and Liechtenstein support the opinion of the Secretariat, which presents a medium-term implementation option over approximately 8 years as being the most cost-effective and persuasive. We welcome the positive reception given to the Secretary-General's report by the ACABQ, which recognizes the necessity of a complete renovation of the Palais des Nations as soon and as cost-effectively as possible, and which considers this medium-term option to be the most appropriate one on the basis of the information available at this stage. Indeed, this option makes it possible to achieve the project's objectives while preserving the functional and operational continuity of the organization. In order for the planning and preparation stage to proceed without delay, it is essential that the necessary funds be allocated to the Secretariat in the 2012-2013 budget.

Mr. Chairman,

The commitment of the Member States is the key to preserving this centre of multilateral diplomacy. In its capacity as host State and particularly in its capacity as a Member State, Switzerland expresses its full support for this project. The Swiss government has decided this year to make a voluntary contribution of 50 million Swiss francs to the strategic heritage plan for energy saving measures, subject to approval by the Swiss Parliament by the end of the year.

In the same spirit, Switzerland and Liechtenstein encourage other Member States to support this project.

Our delegations will participate actively and constructively in the deliberations on this topic.

Thank you, Mr. Chairman.

